



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Maritime

Lundi 19 juin 2023, Salle Point du Jour – Pierre Tachou



Etaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Tiphaine Arduoin, adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Didier Jeanjean, adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Olivier Escots, adjoint au Maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations
- 100 habitants du quartier Bordeaux Maritime

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :

[Comptes rendus des réunions publiques | Bordeaux](#)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
INFORMATION RELATIVE AU GRAND DIALOGUE CITOYEN	2
L'ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS.....	3
NATURE EN VILLE	4
ACTUALITES DU QUARTIER	5
CONCLUSION.....	6

INTRODUCTION

Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux

Pierre Hurmic souhaite la bienvenue aux élus, aux personnalités et aux habitants présents. Il déplore de ne pouvoir assister à l'intégralité du conseil de quartier.

Il souligne que les habitants ont choisi d'aborder un thème qui lui tient à cœur, la nature en ville. Il invite les habitants à visiter la place Marjolaine rénovée, qu'il a visitée cet après-midi. Le square du docteur Hypoustéguy, qui commémore un médecin qui a consacré sa vie aux Bacalanais et aux Bacalanais, bénéficie d'un bel aménagement.

Le parc de Bacalan offre six terrains de pétanque, sport très pratiqué dans le quartier.

Le Maire souligne enfin l'existence du très dynamique club de pêche du quartier. Il rappelle ensuite la présence des élus sur le terrain.

Il souhaite ensuite un bon conseil de quartier aux habitants.

Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime

Vincent Maurin signale la présence de cinq adjoints au conseil de quartier. Il précise que définir un ordre du jour pour le conseil de quartier permet de cadrer les débats. Il s'engage à répondre aux questions qui n'auraient pas été abordées après le conseil de quartier.

Il ajoute que face au réchauffement climatique, à la guerre en Ukraine, au drame survenu en Méditerranée et aux diverses revendications, l'optimisme est plus que jamais nécessaire.

Il salue le travail réalisé par les établissements scolaires, notamment en ce qui concerne le harcèlement scolaire. Les jeunes démontrent que le meilleur moyen de lutter contre ce fléau est de se tourner vers des actions culturelles et des projets qui créent du lien.

Enfin, Vincent Maurin remercie l'équipe de la Mairie de quartier et les services de Bordeaux Métropole.

INFORMATION RELATIVE AU GRAND DIALOGUE CITOYEN

Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Tiphaine Ardouin explique que le Grand Dialogue citoyen permet aux Bordelaises et Bordelais, quel que soit le moment de leur vie, de réfléchir au réchauffement climatique.

C'est l'occasion de présenter les politiques de la Ville, mais aussi de recueillir les propositions, des citoyens, des associations et des entreprises.

Lors de la séquence Effervescence, jusqu'en septembre, les freins et les solutions seront collectés. La convention citoyenne, qui rassemblera 100 citoyens tirés au sort, travaillera entre octobre et décembre. A partir de janvier, ses propositions enrichiront les réflexions.

Le Parlement mobile se rend à la rencontre des habitants dans les 8 quartiers pour les interroger sur la thématique « Réchauffement climatique, tous acteurs ». Il reviendra à trois reprises dans le quartier (20 et 28 juin et 5 juillet). Les habitants peuvent aussi se connecter sur le site participation.bordeaux.fr et s'inscrire à la grande journée du Grand Dialogue citoyen, prévue le 9 septembre.

Les inscriptions se font également à l'aide de formulaires papier disponibles dans la salle.

L'ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS

Olivier Escots, Adjoint au Maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations

Olivier Escots remercie la mairie de quartier d'avoir choisi ce sujet qui concerne tous les habitants. Il souligne que la Mairie de Bordeaux s'attache à promouvoir l'accessibilité universelle.

Le plan Handicap voté à l'unanimité en février 2022 comporte quatre axes et deux programmes pour l'accessibilité :

L'Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée pour l'accessibilité des lieux municipaux) s'est traduit en 2017 par une contractualisation avec l'Etat pour 350 sites et établissements bordelais recevant du public. Le quartier Bordeaux Maritime compte une dizaine d'ERP, dont le stadium et la salle Point du Jour, ainsi qu'une dizaine d'écoles. Une réunion de suivi à propos des écoles est prévue le lendemain.

La direction des parcs et jardins est fortement mobilisée. Une trentaine ont été mis en accessibilité et une trentaine le seront en 2024.

Dans le quartier, les habitants ont porté un regard particulier sur l'accessibilité du square Marjolaine.

Dans le cadre du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics), des réunions de concertation pour recueillir l'expertise des usagers sont organisées dans chaque quartier. Elle aura lieu le 26 juin à la salle Point du Jour – Pierre Tachou

Les habitants peuvent compléter les formulaires déposés sur les chaises.

Accessibilité de l'espace public : quelles sont vos priorités ?

Travaux

« Lors des travaux importants, les riverains devraient être avertis. Ni Aquitanis ni l'EHPAD ni les habitants n'ont été informés du démarrage de travaux dans les rues Chantecrit et du Commandant Hautreux. En outre le côté droit de la rue Chantecrit n'a jamais été goudronné. »

Olivier Escots répond que l'opérateur doit communiquer les dates de début de travaux. En outre, l'accessibilité doit être préservée. Dans le cas contraire, il faut le signaler à Allo Proximité. Il en est de même pour les dégradations de la voirie.

Vincent Maurin signale que des médiateurs sont présents sur le terrain.

Quartier Ginko

« Les abords du tram, mal entretenus, ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant. En outre, les trottoirs sont parfois envahis de déchets. »

Olivier Escots répond que le sujet a été remonté à Bordeaux Métropole.

« Des véhicules sont garés tous les matins et tous les soirs devant les écoles et sur les passages piétons. C'est extrêmement dangereux. »

Olivier Escots explique que la police municipale ne peut être présente en permanence, mais verbalise régulièrement. La Mairie de quartier fait installer des potelets dans toutes les rues le nécessitant afin d'empêcher les stationnements sauvages. Les personnes de la gestion des déchets réalisent de la médiation et peuvent verbaliser. Une campagne de sensibilisation sera lancée.

Nord des Chartrons et Bassins à flot

« Des passages pour piétons anciens présentent des devers importants, ce qui bloque les fauteuils roulants. »

Olivier Escots propose d'examiner quelles rues doivent être mises en accessibilité le plus rapidement. Le sujet sera évoqué lors de la réunion de concertation du 26 juin.

Cité Peyronneaud

« Lors d'un Incendie, des blocs de béton ont compliqué l'accès des pompiers. »

Vincent Maurin s'est rendu sur place avec les pompiers, Bordeaux Métropole et la police municipale. Les blocs de béton avaient été mis en place pour faire cesser des incivilités. Il faudra examiner la meilleure solution avec les pompiers.

Rue Barillet Deschamps

« Le stationnement des véhicules des personnes handicapées n'est pas toujours possible. » Olivier Escots propose d'examiner le nombre de places PMR, qui devrait être de 2 %. La police municipale sera invitée à davantage de vigilance.

NATURE EN VILLE

Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Didier Jeanjean explique que le programme Bordeaux Grandeur Nature rejoint les préoccupations liées au réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

Il comporte quatre axes :

Protéger : un sentier de randonnée longe désormais les berges de la Garonne, de la Jallère et du Lac.

Renouveler/planter : rue Brandenburg, des arbres ont été replantés et les jardins sont densifiés.

Participer : parc Marjolaine, deux terrains de pétanque et une zone de plantation ont été implantés à la demande des habitants. Des jardinières ont été placées au milieu de la rue.

Les habitants peuvent végétaliser leur pas de porte, sans limite du nombre de fosses. Les collectifs de riverains peuvent également demander l'installation de jardinières.

Innover : des revêtements perméables sont testés et les parcs pour enfants sont équipés de revêtements en liège.

La brumisation n'est pas une solution, mais peut apporter de la fraîcheur dans certains endroits.

13 000 arbres ont été plantés l'an dernier.

L'école Achard a été végétalisée sur le thème des pirates.

Le parc de Bacalan compte désormais 6 terrains de pétanque.

Comment ensemble développer la nature dans le quartier ?

Jardin pédagogique école Achard

Le directeur de l'école Achard propose que le jardin pédagogique soit aménagé.

Didier Jeanjean approuve ce projet et salue l'engagement du directeur vis-à-vis de l'*« école du dehors »*.

Place Mareilhac

« Où en est le projet de végétalisation de cette place ? »

Didier Jeanjean répond que le démarrage des travaux d'aménagement est prévu cet été.

Jardins partagés

« Le quartier compte-t-il des jardins partagés ? »

Les habitants qui participent à des jardins partagés sont invités à lever la main (il en existe à Ginko et à Bacalan), afin que les participants intéressés puissent se rapprocher d'eux. Didier Jeanjean ajoute qu'il est également possible de se renseigner auprès de la Mairie de quartier.

« Qu'en est-il des travaux cours Edouard Vaillant et du jardin rue de la Faïencerie ? »

Didier Jeanjean explique que les réseaux, notamment l'assainissement, qui sont présents sous le cours empêchent de planter autant d'arbres que ce qui était souhaité. Le projet sera revu, en privilégiant les mobilités douces et en plantant le plus possible d'arbres.

Concernant le jardin de la Faïencerie, la dépollution est toujours en cours et nous avons besoin de la validation de l'Etat pour passer à l'aménagement proprement dit. Au vu des délais, les élus ont

demandé aux services d'étudier la possibilité d'ouvrir une partie du jardin avant les travaux d'aménagement afin de le mettre à la disposition des usagers le plus rapidement possible.

Conseil de jardinier

« *La coupe tardive n'est pas encore utilisée complètement par les jardiniers de la ville. Cultivez des plantes mellifères !* »

Didier Jeanjean précise qu'il ne faut pas confondre mauvais entretien et entretien raisonné.

Ginko

« *Les banquettes et bancs en bois, les espaces verts et les équipements urbains ne sont pas bien entretenus. Les bulleurs dans les canaux tombent en panne et les algues encombrent les canaux.* »

Didier Jeanjean note la demande.

« *La pollution liée aux déchets est impressionnante et envahit les talus et les canaux. Comment se préserver de manière écologique des moustiques-tigres ?* »

Didier Jeanjean souligne que le réchauffement climatique explique la présence de ces moustiques. Pour s'en protéger, il faut éliminer les eaux stagnantes.

Vincent Maurin approuve les propos sur les déchets. Des pictogrammes sur les bornes enterrées rappellent les bons usages. Une relance sera faite auprès des bailleurs.

Promenade végétalisée

« *Que devient le projet de promenade végétalisée de la rue des Etrangers à la Base sous-marine ?* »

Didier Jeanjean explique qu'une partie de la parcelle du H36 sera dédiée à la végétalisation. 4 hectares de parc seront implantés à l'arrière de la Base sous-marine. Un corridor vert sera également préservé dans ce secteur. Certains parkings de la Base sous-marine devraient également être végétalisés. La date butoir pour ce projet est fixée à 2025.

Vincent Maurin ajoute que le projet sera présenté lors d'une réunion organisée à l'automne avec le port de Bordeaux et Bordeaux Métropole.

ACTUALITES DU QUARTIER

Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime

Une réunion de concertation est prévue le 26 juin pour les quartiers Grand Parc, Aubiers, Bacalan et Saint-Louis, pour examiner notamment les aspects sociaux du changement climatique.

Une concertation aura lieu le 29 juin sur la création du premier Lieu d'Art et de Culture à la Base sous-marine.

De nombreuses animations prendront place durant l'été : Bacalafiesta (7 juillet), Eté en nord (6 au 9 juillet), Partir en livre (22 juillet), Interlude sort le grand jeu (7 au 26 juillet), Pieds d'immeubles (juillet), l'été au Cerisier (15, 22 et 29 juillet).

Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente

Pascal Jarry ajoute que les participants peuvent compléter le formulaire « Cultivons notre santé à Bordeaux » jusqu'au 30 juin.

Il signale que le médiateur municipal assure des permanences dans la mairie de quartier.

Par ailleurs, Allo Proximité dispose d'une application et d'un numéro de téléphone.

Enfin, les participants peuvent compléter la fiche d'évaluation sur le conseil de quartier.

CONCLUSION

Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime

Vincent Maurin remercie ceux qui ont contribué à l'organisation de cette soirée et notamment les agents de proximité.

Il assure les habitants qu'il s'efforce de répondre avec la plus grande réactivité à leurs questions. De leur côté, les élus se concertent pour leur apporter la meilleure réponse. Enfin, Vincent Maurin invite les habitants à participer aux prochaines réunions.